

## ALVAREZ & MARSAL

### Supplément à la déclaration de confidentialité relative au recrutement (UE / EEE / Royaume-Uni / Suisse)

Date d'entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> janvier 2026

Le présent *supplément à la déclaration de confidentialité relative au recrutement (UE / EEE / Royaume-Uni / Suisse)* (« *Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement* ») vous est fourni par Alvarez & Marsal Holdings, LLC (« *Holdings* ») en son nom propre et au nom de ses filiales, ainsi que de toute autre société de services professionnels opérant sous la marque Alvarez & Marsal (ou A&M) et établie dans l'Union européenne, l'Espace économique européen, le Royaume-Uni et la Suisse (collectivement, « *A&M* », « *nous* », « *notre* », « *nos* »).

Le présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement constitue un supplément local relatif à la confidentialité tel que mentionné dans la [Déclaration mondiale de confidentialité relative au recrutement](#) d'A&M. Il fournit des informations venant compléter celles de notre Déclaration mondiale de confidentialité relative au recrutement et doit être lu conjointement avec celle-ci. En cas de conflit entre le présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement et la Déclaration mondiale de confidentialité relative au recrutement d'A&M, le présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement prévaudra.

Le présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement fournit des informations supplémentaires concernant les points suivants de la Déclaration mondiale de confidentialité relative au recrutement :

- 1) Le responsable du traitement de vos données à caractère personnel.
- 2) Les catégories de données à caractère personnel que nous collectons.
- 3) Notre utilisation des données à caractère personnel.
- 4) Fondements juridiques pour le traitement des données à caractère personnel
- 5) Les transferts transfrontaliers de données à caractère personnel.
- 6) Vos droits individuels.
- 7) Comment nous contacter.

Dans le présent document, le terme « *Lois applicables en matière de protection des données* » désigne spécifiquement toutes les lois, règles et réglementations de l'Union européenne et de ses États membres, des États membres de l'Espace économique européen, de la Suisse et du Royaume-Uni applicables au traitement des données à caractère personnel, y compris, sans s'y limiter, (i) le Règlement général sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil (« *RGPD* ») ; (ii) le RGPD tel que transposé dans le droit national britannique en vertu de l'article 3 de la loi de 2018 sur le retrait de l'Union européenne (European Union (Withdrawal) Act 2018) et tel que modifié par le règlement de 2019 sur la protection des données, la vie privée et les communications électroniques (modifications, etc.) (sortie de l'UE) de 2019 (Data Protection, Privacy and Electronic Communications (Amendments etc.) (EU Exit) Regulations 2019), ainsi que la loi de 2018 sur la protection des données (Data Protection Act 2018), la loi de 2025 sur les données (utilisation et accès) (Data (Use and Access) Act 2025) et le règlement de 2003 sur la vie privée et les communications électroniques (directive CE) (Privacy and Electronic Communications (EC Directive) Regulations 2003) (tel que modifié) (collectivement, le « *RGPD britannique* ») ; et (iii) la nouvelle loi fédérale suisse sur la protection des données du 25 septembre 2020 (New Swiss Federal Act on Data Protection, « *nFADP* »).

Le présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement ne constitue ni ne fait partie d'un contrat de travail, d'un mandat d'administrateur, d'un accord de propriété, d'un partenariat, d'un contrat d'entrepreneur indépendant ou de tout autre type d'accord avec nous, et ne nous confère aucun droit contractuel ni ne nous impose aucune obligation contractuelle. Si vous devenez employé·e, cadre, partenaire, entrepreneur indépendant ou toute autre catégorie de travailleur, vous recevrez notre Déclaration mondiale relative à la

confidentialité sur le lieu de travail et notre Supplément européen relatif à la confidentialité sur le lieu de travail, qui remplacent le présent avis.

### **1. Le responsable du traitement de vos données à caractère personnel**

Selon la nature de l'activité de traitement, le responsable du traitement de vos données à caractère personnel sera (i) l'entité A&M locale qui vous considère comme un·e candidat·e à un emploi, (ii) notre entité de premier niveau dans votre pays de résidence, si celle-ci diffère, (iii) Holdings (notre société mère de premier niveau, située aux États-Unis), ou (iv) d'autres filiales de Holdings et membres du groupe A&M.

[Retour en haut de la page.](#)

### **2. Catégories de données à caractère personnel que nous collectons**

Toute référence aux « **données à caractère personnel** » dans la [Déclaration mondiale de confidentialité relative au recrutement](#) et dans le présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement doit être comprise comme faisant exclusivement référence aux « **données à caractère personnel** » telles que définies à l'article 4(1) du RGPD et dans les définitions similaires des Lois applicables en matière de protection des données. Nonobstant toute disposition contraire dans la [Déclaration mondiale de confidentialité relative au recrutement](#), les données à caractère personnel comprennent les informations accessibles au public.

Toute référence aux « **données à caractère personnel sensibles** » dans la [Déclaration mondiale de confidentialité relative au recrutement](#) et dans le présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement doit être comprise comme faisant exclusivement référence à (i) l'article 9(1) du RGPD « **catégories particulières de données à caractère personnel** » (c'est-à-dire l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques, l'appartenance syndicale, les données génétiques, les données biométriques permettant d'identifier de manière unique une personne physique, les données relatives à la santé, la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle), (ii) l'article 10 du RGPD « **données à caractère personnel relatives aux condamnations pénales et aux infractions** », et (iii) aux termes définis de manière similaire dans la nFADP.

[Retour en haut de la page.](#)

### **3. Utilisation des données à caractère personnel**

A&M n'utilise pas vos données à caractère personnel à des fins de prise de décision automatisée, y compris le profilage.

[Retour en haut de la page.](#)

### **4. Fondements juridiques pour le traitement des données à caractère personnel**

Nous traitons les données à caractère personnel aux fins décrites dans notre [Déclaration mondiale de confidentialité relative au recrutement](#). Veuillez vous reporter à [l'annexe 1](#) du présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement pour plus d'informations sur nos fondements légaux pour le traitement.

[Retour en haut de la page.](#)

### **5. Transferts transfrontaliers de données à caractère personnel**

A&M est une entreprise internationale qui possède des bureaux dans le monde entier et dont la société mère est située aux États-Unis. Sauf lorsque cela est interdit par les Lois applicables en matière de protection des données (et sous réserve des exigences de celles-ci), A&M peut transférer vos données à caractère personnel en dehors du pays

où vous vous trouvez (qui peut être votre pays de résidence ou le pays où sont situés vos principaux bureaux A&M) vers d'autres pays ou territoires où A&M, ses prestataires de services ou d'autres tiers sont implantés, y compris vers des pays ou territoires situés en dehors de l'Union européenne (« UE »), de l'Espace économique européen (« EEE »), du Royaume-Uni et de la Suisse, dont les lois n'ont pas été jugées comme offrant un niveau de protection adéquat pour le traitement des données à caractère personnel par rapport aux Lois applicables en matière de protection des données, aux fins énoncées dans la [Déclaration mondiale de confidentialité relative au recrutement](#) d'A&M.

#### ***Transferts internes***

Lorsque nous transférons vos données à caractère personnel au sein du groupe A&M vers des pays ou territoires situés en dehors de l'UE, de l'EEE, du Royaume-Uni et de la Suisse qui n'ont pas été jugés comme offrant un niveau de protection adéquat pour le traitement des données à caractère personnel par rapport aux Lois applicables en matière de protection des données, cela se fait conformément à un Accord de partage et de transfert de données à caractère personnel intra-groupe établi à l'échelle de l'entreprise, qui intègre les clauses contractuelles types de l'article 46(2)(c) du RGPD, approuvées par la Commission européenne, le Commissaire à l'information du Royaume-Uni et le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence en Suisse (« CCT »).

#### ***Transferts externes***

Lorsque nous transférons vos données à caractère personnel à des tiers (y compris, mais sans s'y limiter, à des sous-traitants tels que notre réseau de talents et notre plateforme de candidature) situés dans des pays ou territoires en dehors de l'UE, de l'EEE, du Royaume-Uni et de Suisse qui n'ont pas été jugés comme offrant un niveau de protection adéquat pour le traitement des données à caractère personnel par rapport aux Lois applicables en matière de protection des données, notre politique consiste à nous assurer que les destinataires sont tenus de maintenir des niveaux appropriés de protection, de sécurité et de confidentialité des données, et de se conformer aux clauses des articles 44 à 50 du RGPD (et aux obligations similaires) pour les transferts de données à caractère personnel en dehors de la juridiction dans laquelle elles ont été initialement collectées.

Chaque fois que des données à caractère personnel sont transférées à des tiers en dehors de l'UE, de l'EEE, de la Suisse ou du Royaume-Uni, nous mettons en œuvre toutes les mesures de protection nécessaires et appropriées, y compris le Cadre de protection des données UE-États-Unis adopté conformément à la décision d'exécution de la Commission européenne du 10 juillet 2023 (ainsi que l'extension britannique au Cadre de protection des données UE-États-Unis adoptée conformément au règlement sur la protection des données (adéquation) (États-Unis d'Amérique) de 2023 (The Data Protection (Adequacy) (United States of America) Regulations 2023) et tout cadre ou système de certification analogue adopté par l'organisme gouvernemental ou réglementaire compétent en vertu de la législation en vigueur), les CCT ou, à l'occasion, lorsque cela est pertinent et autorisé, les dérogations prévues à l'article 49 du RGPD ou à une disposition équivalente en vertu des Lois applicables en matière de protection des données (y compris le RGPD britannique et tel qu'adapté pour satisfaire également aux obligations de la législation suisse). Pour certains transferts ponctuels, nous pouvons nous appuyer sur d'autres exceptions, par exemple lorsque le transfert est nécessaire à l'exécution d'un contrat conclu avec vous. En général, nous ne nous appuyons pas sur de telles dérogations, mais nous pouvons le faire lorsqu'il existe un fondement juridique explicite.

[Retour en haut de la page.](#)

#### **6. Droits individuels**

Vous disposez de droits spécifiques en vertu des Lois applicables en matière de protection des données, concernant les données à caractère personnel que nous collectons et traitons à votre sujet. Ces droits sont conçus pour vous offrir une plus grande transparence et un meilleur contrôle sur vos données à caractère personnel. Vous disposez notamment des droits suivants :

**(1) Droit d'être informé (articles 13 et 14 du RGPD).** Vous avez le droit d'être informé·e de la collecte et de l'utilisation de vos données à caractère personnel. La [Déclaration mondiale de confidentialité relative au recrutement](#) d'A&M, ainsi que le présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement, font partie de notre engagement en faveur de la transparence.

**(2) Droit d'accès (art. 15 du RGPD).** Vous pouvez demander à accéder aux données à caractère personnel que nous détenons à votre sujet.

- ✓ Remarque : le droit d'accès est soumis à certaines restrictions et exceptions. Nous pouvons notamment restreindre l'accès aux données à caractère personnel lorsque leur divulgation est susceptible de porter atteinte aux droits et libertés d'autrui ou de violer les droits à la vie privée d'une autre personne ; lorsqu'elles sont soumises au secret professionnel, ce qui signifie que les communications entre vous et vos conseillers juridiques ou entre nous et nos conseillers juridiques peuvent être exemptées ; lorsque cela est susceptible d'interférer avec des enquêtes en cours, des procédures disciplinaires ou des fonctions réglementaires ; lorsque cela est restreint par des lois nationales ou des obligations légales, telles que celles liées à la prévention de la criminalité, à la fiscalité ou à la santé publique ; lorsque cela implique des références confidentielles fournies à des fins d'emploi ou de formation ; lorsque ces données font partie des prévisions ou de la planification de la direction et que leur divulgation est susceptible de nuire à la conduite des affaires ; ou lorsque ces données concernent des négociations avec vous et que leur divulgation est susceptible de nuire à ces négociations.

Nous évaluerons chaque demande au cas par cas et vous informerons si des exceptions s'appliquent, en vous indiquant les raisons pour lesquelles certaines données ne peuvent être divulguées.

**(3) Droit de rectification (art. 16 du RGPD).** Si certaines de vos données à caractère personnel sont inexactes ou incomplètes, vous avez le droit de demander qu'elles soient corrigées ou mises à jour.

**(4) Droit à l'effacement (« droit à l'oubli ») (art. 17 du RGPD).** Dans certaines circonstances, vous pouvez demander la suppression de vos données à caractère personnel , notamment :

- (i) *Données qui ne sont plus nécessaires.* Les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires aux fins pour lesquelles elles ont été initialement collectées ou traitées.
- (ii) *Retrait du consentement.* Vous retirez votre consentement sur lequel se fonde le traitement et il n'existe aucun autre fondement juridique pour le traitement.
- (iii) *Opposition au traitement.* Vous vous opposez au traitement de vos données : (a) en vertu de l'article 21(1) du RGPD (sur la base d'intérêts légitimes) et il n'existe aucun motif légitime impérieux justifiant le traitement, ou (b) en vertu de l'article 21(2) du RGPD (à des fins de marketing direct).
- (iv) *Traitements illicites.* Les données à caractère personnel ont été traitées de manière illicite, en violation des Lois applicables en matière de protection des données.
- (v) *Obligation légale.* Les données à caractère personnel doivent être effacées afin de se conformer à une obligation légale en vertu du droit de l'UE, du droit des États membres de l'UE ou de l'EEE, du droit britannique ou du droit suisse auxquels A&M est soumise.

Si vos données à caractère personnel ont été rendues publiques et que nous sommes tenus de les effacer, nous prendrons des mesures raisonnables, y compris des mesures techniques, pour informer les autres responsables du traitement des données que vous avez demandé l'effacement de tout lien vers ces données, ou de toute copie ou reproduction de celles-ci.

- ✓ Remarque : le droit à l'effacement n'est pas absolu. Nous pouvons refuser votre demande lorsque le traitement est nécessaire : pour exercer le droit à la liberté d'expression et d'information ; pour respecter une obligation légale ou pour l'exécution d'une mission d'intérêt public ; pour des raisons d'intérêt public dans le domaine de la santé publique ; à des fins d'archivage dans l'intérêt public, dans l'intérêt de recherches scientifiques ou historiques, ou à des fins statistiques, lorsque l'effacement est

susceptible de compromettre gravement la réalisation des objectifs de ce traitement ; et pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

- (5) **Droit à la limitation du traitement (art. 18 du RGPD).** Vous pouvez nous demander de limiter le traitement de vos données à caractère personnel dans des situations spécifiques, par exemple lorsque vous contestez l'exactitude des données ou vous opposez à leur traitement.
- (6) **Droit à la portabilité des données (art. 20 du RGPD).** Le cas échéant, vous avez le droit de recevoir vos données à caractère personnel dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, et de transmettre ces données à un autre responsable du traitement.
- (7) **Droit d'opposition (art. 21 du RGPD).** **Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel dans certaines circonstances, y compris au traitement fondé sur des intérêts légitimes ou à des fins de marketing direct.**
- (8) **Droits relatifs à la prise de décision automatisée et au profilage (art. 22 du RGPD).** Vous avez le droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée uniquement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, qui produit des effets juridiques ou similaires. La prise de décision automatisée ayant des effets juridiques ou similaires sur la base de données à caractère personnel sensibles n'est autorisée qu'avec votre consentement explicite ou lorsque cela est nécessaire pour des raisons d'intérêt public important. Comme indiqué ci-dessus, A&M n'utilise pas vos données à caractère personnel pour la prise de décision automatisée, y compris le profilage.
  - ✓ Remarque : le droit de ne pas faire l'objet d'une prise de décision automatisée n'est pas absolu. Nous pouvons procéder à une prise de décision automatisée, y compris au profilage, lorsque le traitement est nécessaire à la conclusion ou à l'exécution d'un contrat entre vous et nous, est autorisé par la loi (par exemple, à des fins de détection de fraude) ou est basé sur votre consentement explicite.
- (9) **Droit de retirer votre consentement (art. 7(3) du RGPD).** Si nous traitons vos données à caractère personnel sur la base de votre consentement, vous avez le droit de retirer votre consentement à tout moment. Veuillez noter que ce retrait de consentement n'affectera pas la légalité du traitement effectué sur la base du consentement avant ce retrait.
- (10) **Droit d'introduire une réclamation.** Si vous estimatez que vos droits en matière de protection des données ont été enfreints, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente.

A&M fera tout son possible pour répondre à vos demandes, mais n'est pas tenue d'honorer une demande spécifique en l'absence d'une obligation légale. Si nous ne pouvons pas honorer votre demande ou si nous n'avons aucune obligation légale de le faire, nous vous en indiquerons les raisons, sous réserve de toute restriction légale ou réglementaire.

Pour exercer l'un de vos droits relatifs à votre vie privée ou pour soumettre une demande ou une plainte concernant le traitement de vos données à caractère personnel, veuillez nous contacter par écrit en utilisant l'une des méthodes de contact indiquées au [point 7](#).

Veuillez noter qu'afin de protéger votre vie privée et de maintenir la sécurité, nous pouvons prendre des mesures pour vérifier votre identité avant de donner suite à votre demande. Par exemple, nous pouvons vous demander de fournir votre nom, des coordonnées supplémentaires et de préciser la nature de votre relation avec A&M. En outre, si vous nous demandez de vous fournir des données à caractère personnel spécifiques ou de supprimer des données que nous jugeons sensibles, nous pouvons vous demander de signer une déclaration sous peine de parjure attestant que vous êtes la personne concernée dont les données à caractère personnel font l'objet de la demande. Si vous désignez un tiers autorisé pour exercer vos droits à la vie privée en votre nom, nous pouvons vous demander une

preuve (votre autorisation signée) démontrant que vous avez autorisé ce représentant à agir en votre nom ; en outre, nous pouvons vous demander de prouver votre identité et de confirmer que vous avez autorisé le représentant à soumettre la demande en votre nom. Nous pouvons refuser toute demande soumise par un tiers qui ne répond pas à ces exigences. Nous pouvons vous facturer des frais pour accéder à vos données à caractère personnel, auquel cas nous vous en informerons à l'avance.

[Retour en haut de la page.](#)

## **7. Nous contacter**

Pour exercer l'un de vos droits individuels ou pour soumettre une demande ou une plainte concernant le traitement de vos données à caractère personnel, veuillez nous contacter par les moyens suivants :

Recrutement	<a href="mailto:talentacquisition@alvarezandmarsal.com">talentacquisition@alvarezandmarsal.com</a>
Formulaire en ligne	Disponible via la Déclaration relative à la protection de la vie privée du site Web d'A&M (« Droits individuels ») ( <a href="#">ici</a> ).

[Retour en haut de la page.](#)

## **ANNEXE 1**

### **Fondements juridiques du traitement des données à caractère personnel**

**Données à caractère personnel :** A&M traite vos données à caractère personnel conformément aux conditions et termes suivants, comme précisé dans l'annexe 1 de notre [Déclaration mondiale de confidentialité relative au recrutement](#) :

- Contrat
- Obligation légale
- Intérêts légitimes
- Intérêts vitaux
- Consentement

**Données à caractère personnel sensibles :** A&M traite vos données à caractère personnel sensibles aux fins spécifiées dans notre [Déclaration mondiale de confidentialité relative au recrutement](#) uniquement si (outre le fait d'avoir un fondement juridique) l'une des conditions spéciales suivantes ou toute autre dérogation légalement autorisée s'applique :

- Vous avez donné votre consentement explicite.
- Le traitement est nécessaire aux fins de vos obligations et droits ou des nôtres en matière d'emploi, dans la mesure où il est autorisé par la loi ou une convention collective.
- Le traitement est nécessaire pour protéger vos intérêts vitaux ou ceux d'une autre personne lorsque vous ou cette autre personne êtes physiquement ou légalement incapable de donner votre consentement.
- Le traitement concerne des données vous concernant que vous avez rendues publiques (par exemple, publiées sur des réseaux sociaux accessibles au public).
- Le traitement est nécessaire aux fins de la constatation, de l'exercice ou de la défense d'un droit en justice.
- Le traitement est nécessaire à l'évaluation de votre capacité de travail.
- Le traitement est nécessaire pour des raisons d'intérêt public important, par exemple à des fins d'égalité et de diversité dans la mesure permise par la loi. Il peut vous être demandé de fournir des informations relatives à la diversité ou à l'égalité des chances en matière d'emploi dans le cadre de votre candidature ; toutefois, vous n'êtes pas tenu·e de fournir ces informations, et si vous décidez de ne pas les fournir, votre candidature auprès d'A&M n'en sera en aucun cas affectée. Les informations que vous fournissez seront utilisées uniquement pour produire et contrôler des statistiques sur l'égalité des chances.

En outre, dans certains pays, le traitement de vos données à caractère personnel sensibles est soumis à des conditions particulières supplémentaires. Veuillez consulter [l'annexe 2](#) (annexes par pays) et [l'annexe 3](#) (Royaume-Uni uniquement) pour plus de détails.

Pour plus d'informations sur l'autorité de contrôle de la protection des données de votre pays, veuillez consulter [l'annexe 4](#).

[Retour en haut de la page.](#)

## **ANNEXE 2**

### **Annexes par pays**

#### **ANNEXE 2-A**

##### **Déclaration relative à l'Autriche – Applicable aux candidats à un emploi en Autriche**

Tous les systèmes de vidéosurveillance ou de contrôle d'accès que nous utilisons sur le lieu de travail seront conformes aux Lois applicables en matière de protection des données et au droit du travail autrichien, avec des politiques écrites appropriées, notamment une transparence claire et évidente, une limitation stricte des finalités et de la nécessité, et une durée de conservation limitée à ce qui est strictement nécessaire pour servir les finalités déclarées. Lorsque le déploiement de tels systèmes est susceptible d'entraîner un risque élevé pour les droits et libertés des employés, nous procéderons à une analyse d'impact sur la protection des données avant leur mise en œuvre.

Les données à caractère personnel relatives aux condamnations pénales et aux infractions ne seront traitées que lorsque les Lois applicables en matière de protection des données le permettent et que la nature du poste ou une exigence légale claire le justifie, et avec des garanties appropriées. Nous ne nous appuierons pas sur le consentement lorsqu'il n'est pas donné librement.

Veuillez contacter le service des ressources humaines ou notre bureau en charge de la protection de la vie privée, comme indiqué au [point 7](#) du présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement, pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel ou pour demander des informations sur la protection de votre vie privée.

[Retour en haut de la page.](#)

## **ANNEXE 2-B**

### **Déclaration relative à la Belgique – Applicable aux candidats à un emploi en Belgique**

Nous ne vous demanderons que les informations strictement nécessaires pour le poste. Si nous souhaitons obtenir des informations auprès de tiers (par exemple, des références), nous vous en informerons au préalable et, le cas échéant, nous obtiendrons votre autorisation écrite, sauf si vous avez indiqué de manière proactive la personne à contacter pour obtenir une référence dans votre dossier de candidature.

Toute surveillance par caméra, contrôle d'accès ou surveillance des communications électroniques que nous effectuons est limitée aux objectifs et aux exigences de transparence et de proportionnalité énoncés dans les Lois applicables en matière de protection des données et est précédée d'une analyse d'impact sur la protection des données, le cas échéant.

Lorsque la nature de votre poste le permet, et sous réserve des conditions des Lois applicables en matière de protection des données et des lois locales applicables, y compris, le cas échéant, avec votre consentement préalable, A&M ou un tiers agissant en notre nom peut traiter des données à caractère personnel relatives à des condamnations pénales et à des infractions dans le cadre d'une vérification des antécédents avant l'embauche ou d'une enquête pour fraude.

Veuillez nous contacter comme indiqué au [point 7](#) du présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel ou pour demander des informations sur la protection de votre vie privée.

[Retour en haut de la page.](#)

## **ANNEXE 2-C**

### **Déclaration relative au Danemark – Applicable aux candidats à un emploi au Danemark**

Lorsque la nature de votre poste le permet et sous réserve des exigences des Lois applicables en matière de protection des données et des lois locales applicables, y compris, le cas échéant, avec votre consentement préalable, A&M ou un tiers agissant en notre nom peut traiter des données à caractère personnel relatives à des condamnations pénales et à des infractions dans le cadre d'une vérification des antécédents avant l'embauche ou d'une enquête pour fraude.

Nous traitons les numéros du Civilt Personregister (registre d'état civil) uniquement lorsque la loi l'exige, avec votre consentement ou lorsque cela est clairement justifié par un intérêt légitime qui l'emporte sur vos intérêts en matière de confidentialité (par exemple, déclaration fiscale, déclarations légales d'emploi). Lorsque nous devons transmettre par courrier électronique des données de catégorie spéciale ou autrement confidentielles, nous utilisons un cryptage de bout en bout conformément aux directives de l'Agence danoise de protection des données (« **Datatilsynet** »).

Les données des candidats non retenus sont supprimées au plus tard trois ans après la fin du processus de recrutement.

Dans des cas exceptionnels, la Datatilsynet peut restreindre ou interdire le transfert de données de catégorie spéciale à des destinataires situés dans des pays tiers, même lorsqu'il existe un mécanisme de transfert standard. A&M vous informera si une telle restriction concerne vos données.

Vous avez le droit de nous donner des instructions spécifiques concernant vos données à caractère personnel pendant une période maximale de dix ans après votre décès.

Veuillez nous contacter comme indiqué au [point 7](#) du présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel ou pour demander des informations sur la protection de votre vie privée.

[Retour en haut de la page.](#)

## **ANNEXE 2-D**

### **Déclaration relative à la France – Applicable aux candidats à un emploi en France**

Vous disposez d'un droit à la portabilité des données, lorsque nous nous appuyons sur votre consentement ou sur l'exécution d'un contrat : vous pouvez demander à recevoir, dans un format structuré et couramment utilisé, toutes vos données à caractère personnel traitées par des moyens automatisés. Vous pouvez également nous demander de transférer ces données directement à une autre entreprise.

Vous avez également le droit de nous donner des instructions spécifiques sur ce qu'il convient de faire de vos données à caractère personnel après votre décès.

Lorsque la nature de votre poste le permet, et sous réserve des exigences des Lois applicables en matière de protection des données et des lois locales applicables, y compris, le cas échéant, avec votre consentement préalable, A&M ou un tiers agissant en notre nom peut traiter des données à caractère personnel relatives à des condamnations pénales et à des infractions dans le cadre d'une vérification des antécédents avant l'embauche ou d'une enquête pour fraude.

Veuillez nous contacter comme indiqué au [point 7](#) du présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel ou pour demander des informations sur la protection de votre vie privée.

[\*Retour en haut de la page.\*](#)

## ANNEXE 2-E

### Déclaration relative à l'Allemagne – Applicable aux candidats à un emploi en Allemagne

Le délégué à la protection des données (DPO) externe d'A&M en Allemagne est :

Dr Felix Wittern  
Fieldfisher Tech Rechtsanwaltsgesellschaft mbh  
Am Sandtorkai 68  
20249 Hambourg  
Allemagne  
[felix.wittern@fieldfisher.com](mailto:felix.wittern@fieldfisher.com)  
Tél. : +49 (0)40 878 869 81 14

Veuillez noter qu'en Allemagne, le fondement juridique relatif à l'« exécution d'un contrat » est l'article 26(1) de la loi fédérale allemande sur la protection des données (Bundesdatenschutzgesetz).

La condition juridique pour le traitement des données relatives à la vérification des antécédents est votre consentement.

Les données de candidature seront supprimées au bout de six mois ((i) si vous n'avez pas donné votre consentement pour une période de conservation plus longue ou (ii) sauf si nous avons besoin des données pour des procédures judiciaires).

Aucun contrôle de l'égalité des chances n'est effectué dans votre pays.

Lorsque la nature de votre poste le permet et sous réserve des exigences des Lois applicables en matière de protection des données et des lois locales applicables, y compris, le cas échéant, avec votre consentement préalable, A&M ou un tiers agissant en notre nom peut traiter des données à caractère personnel relatives à des condamnations pénales et à des infractions dans le cadre d'une vérification des antécédents avant l'embauche ou d'une enquête pour fraude.

Veuillez nous contacter comme indiqué au [point 7](#) du présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel ou pour demander des informations sur la protection de votre vie privée.

[Retour en haut de la page.](#)

## **ANNEXE 2-F**

### **Déclaration relative aux Pays-Bas – Applicable aux candidats à un emploi aux Pays-Bas**

Lorsque la nature de votre poste le permet et sous réserve des exigences des Lois applicables en matière de protection des données et des lois locales applicables, y compris, le cas échéant, avec votre consentement préalable, A&M ou un tiers agissant en notre nom peut traiter des données à caractère personnel relatives à des condamnations pénales et à des infractions dans le cadre d'une vérification des antécédents avant l'embauche ou d'une enquête pour fraude.

En outre, aucune donnée à caractère personnel sensible ne sera en principe traitée, sauf si nous y sommes autorisés en vertu du RGPD et de la loi néerlandaise de transposition du RGPD (UAVG). Cela ne concerne que des exceptions spécifiques et des circonstances limitées, et nous respecterons strictement les exigences de l'UAVG. Il en va de même pour le traitement des données pénales.

Veuillez nous contacter comme indiqué au [point 7](#) du présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel ou pour demander des informations sur la protection de votre vie privée.

[\*Retour en haut de la page.\*](#)

## **ANNEXE 2-G**

### **Déclaration relative au Portugal – Applicable aux candidats à un emploi au Portugal**

Nous pouvons traiter des données biométriques uniquement à des fins de contrôle des présences ou des accès, et uniquement lorsque cela est nécessaire, proportionné et accompagné de protections techniques et organisationnelles appropriées.

Toutes les technologies de surveillance déployées lorsque vous travaillez à distance (par exemple, les journaux VPN) seront limitées à ce qui est strictement nécessaire à des fins de sécurité, de contrôle du temps de travail ou d'allocation des ressources, et seront conformes aux restrictions prévues par le droit du travail portugais.

Les images capturées par des caméras de vidéosurveillance ou d'autres technologies de surveillance à distance ne seront utilisées qu'aux fins autorisées par l'article 20 du Code du travail.

En outre, aucune donnée à caractère personnel sensible ne sera en principe traitée, sauf si nous y sommes autorisés en vertu des Lois applicables en matière de protection des données et des lois locales applicables. Cela ne concerne que des exceptions spécifiques et des circonstances limitées, et nous respecterons strictement ces exigences légales. Il en va de même pour le traitement des données pénales.

À l'exception limitée des données relatives au handicap, aucun contrôle de l'égalité des chances n'est effectué dans votre pays.

Après votre décès, vos héritiers ou les personnes que vous aurez désignées pourront exercer certains droits d'accès, de rectification et d'effacement de vos données à caractère personnel, sous réserve de la preuve de leur statut et de nos obligations en matière d'intérêt légitime et de conservation légale.

Vous ne pouvez exercer votre droit à l'effacement qu'une fois les délais de conservation obligatoires prévus par la loi expirés.

Veuillez nous contacter comme indiqué au [point 7](#) du présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel ou pour demander des informations sur la protection de votre vie privée.

[Retour en haut de la page.](#)

## **ANNEXE 2-H**

### **Déclaration relative à la Suisse – Applicable aux candidats à un emploi en Suisse**

Veuillez noter que les données relatives à la paie peuvent également comprendre des données concernant vos convictions religieuses. Le fondement juridique du traitement est la conformité avec la législation suisse (art. 4, 12, 13 et 14 de la nFADP).

Lorsque la nature de votre poste le permet et sous réserve des exigences des Lois applicables en matière de protection des données et des lois locales applicables, y compris, le cas échéant, avec votre consentement préalable, A&M ou un tiers agissant en notre nom peut traiter des données à caractère personnel relatives à des condamnations pénales et à des infractions dans le cadre d'une vérification des antécédents avant l'embauche ou d'une enquête pour fraude.

Veuillez nous contacter comme indiqué au [point 7](#) du présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel ou pour demander des informations sur la protection de votre vie privée.

[Retour en haut de la page.](#)

## **ANNEXE 2-I**

### **Déclaration relative au Royaume-Uni – Applicable aux candidats à un emploi au Royaume-Uni**

Nous effectuons un suivi de l'égalité des chances au Royaume-Uni en matière de recrutement et de ressources humaines, et nous sommes susceptibles de communiquer nos statistiques aux agences gouvernementales. La base légale du traitement des données relatives à l'égalité des chances est qu'il est dans l'intérêt public de contrôler l'égalité. Il est dans l'intérêt légitime d'A&M de veiller à la diversité de son personnel et à l'absence de discrimination dans le recrutement.

Notre document de politique appropriée, qui définit la manière dont les données à caractère personnel sensibles sont traitées, figure à [l'annexe 3](#).

Lorsque la nature de votre poste le permet, et sous réserve des exigences des Lois applicables en matière de protection des données et des lois locales applicables, y compris, le cas échéant, avec votre consentement préalable, A&M ou un tiers agissant en notre nom peut traiter des données à caractère personnel relatives à des condamnations pénales et à des infractions dans le cadre d'une vérification des antécédents avant l'embauche ou d'une enquête pour fraude.

Veuillez nous contacter comme indiqué au [point 7](#) du présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel ou pour demander des informations sur la protection de votre vie privée.

Vous avez le droit de nous adresser une réclamation concernant la manière dont nous traitons vos données à caractère personnel . Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le service de recrutement comme indiqué au [point 7](#) du présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement.

[Retour en haut de la page.](#)

### **ANNEXE 3**

#### **Document relatif à la politique appropriée au Royaume-Uni – Applicable aux candidats à un emploi au Royaume-Uni**

Veuillez noter que la [\*Déclaration mondiale de confidentialité relative au recrutement\*](#) d'A&M, le présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement (y compris les informations détaillées ci-dessous), ainsi que d'autres politiques ou protocoles connexes, constituent notre politique de traitement des catégories spéciales de données à caractère personnel et des données relatives aux condamnations pénales, conformément à la loi britannique de 2018 sur la protection des données (UK Data Protection Act 2018) (annexe 1, partie IV).

#### **Description des données spéciales traitées :**

- Nationalité, origine raciale et ethnique, sexe, orientation sexuelle, religion, handicap, âge et données relatives à la santé.
- Données relatives aux condamnations pénales, dans le cadre du processus de recrutement pour certains postes.

#### **Conditions de traitement prévues à l'annexe 1 :**

- Le traitement est nécessaire à l'exécution ou à l'exercice des obligations ou des droits imposés ou conférés par la loi au responsable du traitement en matière d'emploi (annexe 1, partie I, point 1 de la loi britannique de 2018 sur la protection des données) ;
- Le traitement est nécessaire pour des raisons d'intérêt public important liées à l'égalité des chances ou de traitement (annexe 1, partie II, point 8(1) de la loi britannique de 2018 sur la protection des données) ; et
- Le traitement est nécessaire pour des raisons d'intérêt public important liées à la diversité raciale et ethnique aux niveaux supérieurs (annexe 1, partie II, point 9(1) de la loi britannique de 2018 sur la protection des données).

#### **Procédures visant à garantir le respect des principes :**

- **Principe de responsabilité :**
  - Nous conservons une documentation appropriée de nos activités de traitement, comme indiqué dans notre registre des traitements prévu à l'article 30.
  - Nous avons mis en place des politiques appropriées en matière de protection des données, telles que la politique mondiale de protection des données, la politique de sécurité du personnel et les politiques, lignes directrices et documents connexes.
  - Nous effectuons des analyses d'impact relatives à la protection des données (AIPD) pour les utilisations de données à caractère personnel susceptibles de présenter un risque élevé pour les intérêts des personnes.
- **Principe (a) : licéité, équité et transparence :**
  - Nous identifions une base légale appropriée pour le traitement et une condition supplémentaire de l'annexe 1 pour le traitement des données spéciales, comme indiqué dans la [\*Déclaration mondiale de confidentialité relative au recrutement\*](#) d'A&M, ainsi que dans le présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement.
  - Nous mettons à disposition des informations appropriées sur la confidentialité des données spéciales, comme indiqué dans la [\*Déclaration mondiale de confidentialité relative au recrutement\*](#) d'A&M, ainsi que dans le présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement.

- Nous faisons preuve d'ouverture et d'honnêteté lorsque nous collectons les données spéciales et nous veillons à ne pas tromper ou induire en erreur les personnes concernées quant à leur utilisation, en mettant à leur disposition la [Déclaration mondiale de confidentialité relative au recrutement](#) d'A&M, ainsi que le présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement.
- **Principe (b) : limitation des finalités :**
  - Nous avons clairement identifié nos finalités pour le traitement des données spéciales, comme indiqué dans la [Déclaration mondiale de confidentialité relative au recrutement](#) d'A&M, ainsi que dans le présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement.
  - Nous avons inclus des détails appropriés sur ces finalités dans nos informations sur la confidentialité destinées aux personnes physiques, comme indiqué dans la [Déclaration mondiale de confidentialité relative au recrutement](#) d'A&M, ainsi que dans le présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement.
  - Si nous prévoyons d'utiliser des données à caractère personnel à des fins nouvelles (autres qu'une obligation légale ou une fonction prévue par la loi), nous vérifions que cela est compatible avec notre finalité initiale ou, lorsque nous disposons d'une autre fondement juridique, nous faisons preuve de transparence concernant ce nouveau traitement ou obtenons un consentement spécifique pour la nouvelle finalité.
- **Principe (c) : minimisation des données :**
  - Nous nous assurons de ne collecter que les données spéciales dont nous avons réellement besoin pour les finalités spécifiées.
  - Nous nous assurons de disposer de données spéciales suffisantes pour remplir correctement ces finalités.
  - Nous passons en revue ces données périodiquement et supprimons tout ce dont nous n'avons pas besoin.
- **Principe (d) : exactitude :**
  - Nous avons mis en place des processus appropriés pour vérifier l'exactitude des données spéciales que nous collectons, et nous enregistrons la source de ces données.
  - Nous avons mis en place un processus permettant de déterminer quand nous devons mettre à jour les données spéciales afin de remplir correctement notre finalité, et nous les mettons à jour si nécessaire.
- **Principe (e) : limitation de la conservation :**
  - Nous réfléchissons soigneusement à la durée de conservation des données spéciales et pouvons justifier cette durée.
  - Nous passons régulièrement en revue nos données et effaçons ou anonymisons celles dont nous n'avons plus besoin.
- **Principe (f) : intégrité et confidentialité (sécurité) :**
  - Nous avons analysé les risques que présente notre traitement et nous nous en sommes servis pour évaluer le niveau de sécurité approprié dont nous avons besoin pour ces données.
  - Nous avons mis en place des politiques, notamment la [Déclaration mondiale de confidentialité relative au recrutement](#) d'A&M, ainsi que le présent Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement, et d'autres politiques et procédures d'A&M gérées par les services en charge de la sécurité mondiale, des technologies de l'information, des ressources humaines et du

recrutement, concernant ces données spéciales, et nous prenons des mesures pour nous assurer que ces politiques sont mises en œuvre. Chacune d'entre elles est régulièrement révisée.

- Nous avons mis en place d'autres mesures ou contrôles techniques en raison des circonstances et du type de données spéciales que nous traitons.

#### **Politiques de conservation et d'effacement**

Nous nous engageons à assurer la sécurité des catégories spéciales de données à caractère personnel et des données relatives aux condamnations pénales que nous détenons. Nous avons mis en place des mesures de protection administratives, physiques et techniques afin de protéger les données à caractère personnel contre tout traitement illégal ou non autorisé, ou contre toute perte ou tout dommage accidentels. Lors du traitement de catégories spéciales de données à caractère personnel ou de données relatives aux condamnations pénales, nous veillons à ce que :

- Le traitement soit enregistré, en précisant, dans la mesure du possible, une période appropriée pour l'effacement sûr et permanent des différentes catégories de données, conformément à notre politique de conservation des données.
- Lorsque nous n'avons plus besoin de catégories spéciales de données à caractère personnel ou de données relatives aux condamnations pénales aux fins pour lesquelles elles ont été collectées, nous les supprimons ou les rendons anonymes de manière permanente dès que possible.
- Lorsque des dossiers sont détruits, nous veillons à ce qu'ils soient éliminés de manière sûre et définitive.

A&M dispose de calendriers de conservation des documents qui définissent les critères utilisés pour déterminer la durée de conservation des données à caractère personnel. Vous pouvez demander des informations concernant ces durées de conservation, comme indiqué dans le corps principal de la [Déclaration mondiale de confidentialité relative au recrutement](#) d'A&M et dans le Supplément européen sur la confidentialité en matière de recrutement.

[Retour en haut de la page.](#)

#### ANNEXE 4

##### Autorités de contrôle

Juridiction	Organisme de réglementation
Allemagne	<b>Commissaire fédéral à la protection des données et à la liberté d'information (BfDI)</b> <a href="https://www.bfdi.bund.de/EN/Home/home_node.html">https://www.bfdi.bund.de/EN/Home/home_node.html</a>  <b>Autorités des États fédéraux chargées de la protection des données des Länder</b> <a href="https://www.datenschutzkonferenz-online.de/datenschutzaufsichtsbehoerden.html">https://www.datenschutzkonferenz-online.de/datenschutzaufsichtsbehoerden.html</a>
Autriche	<b>Autorité autrichienne chargée de la protection des données</b> <a href="https://data-protection-authority.gv.at/">https://data-protection-authority.gv.at/</a>
Belgique	<b>Autorité belge chargée de la protection des données</b> <a href="https://www.dataprotectionauthority.be/citizen">https://www.dataprotectionauthority.be/citizen</a>
Danemark	<b>Agence danoise de protection des données</b> <a href="https://www.datatilsynet.dk/english">https://www.datatilsynet.dk/english</a>
Espagne	<b>Agence espagnole de protection des données (AEPD)</b> <a href="https://www.aepd.es/">https://www.aepd.es/</a>
Finlande	<b>Bureau du médiateur pour la protection des données</b> <a href="https://tietosuoja.fi/en/home">https://tietosuoja.fi/en/home</a>
France	<b>Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)</b> <a href="https://www.cnil.fr/en/home">https://www.cnil.fr/en/home</a>
Grèce	<b>Autorité hellénique de protection des données</b> <a href="https://www.dpa.gr/en">https://www.dpa.gr/en</a>
Irlande	<b>Commissaire à la protection des données</b> <a href="https://www.dataprotection.ie/en">https://www.dataprotection.ie/en</a>
Italie	<b>Autorité italienne de protection des données (Garante)</b> <a href="https://garanteprivacy.it/web/garante-privacy-en/home_en">https://garanteprivacy.it/web/garante-privacy-en/home_en</a>
Norvège	<b>Autorité norvégienne de protection des données (Datatilsynet)</b> <a href="https://www.datatilsynet.no/en/">https://www.datatilsynet.no/en/</a>
Pays-Bas	<b>Autorité néerlandaise de protection des données (AP)</b> <a href="https://autoriteitpersoonsgegevens.nl/en">https://autoriteitpersoonsgegevens.nl/en</a>
Pologne	<b>Bureau en charge de la protection des données à caractère personnel (UODO)</b> <a href="https://uodo.gov.pl/en">https://uodo.gov.pl/en</a>
Portugal	<b>Autorité portugaise de protection des données (CNPD)</b> <a href="https://www.cnpd.pt/">https://www.cnpd.pt/</a>
République tchèque	<b>Bureau en charge de la protection des données à caractère personnel</b> <a href="https://uouu.gov.cz/en">https://uouu.gov.cz/en</a>
Roumanie	<b>Autorité nationale de contrôle du traitement des données à caractère personnel (ANSPDCP)</b> <a href="https://www.dataprotection.ro/">https://www.dataprotection.ro/</a>
Royaume-Uni	<b>Commission de l'information (IC)</b> <a href="https://ico.org.uk/">https://ico.org.uk/</a>
Suède	<b>Agence suédoise de protection des données (IMY)</b> <a href="https://www.imy.se/en/">https://www.imy.se/en/</a>
Suisse	<b>Le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT)</b> <a href="https://www.edoeb.admin.ch/en">https://www.edoeb.admin.ch/en</a>

[Fin]